



Maison départementale de l'Autonomie 53

Guichet unique

Vous êtes une **personne âgée**, autonome ou en perte d'autonomie, une **personne handicapée** ou un proche : la Maison départementale de l'autonomie est un **guichet unique** à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Elle facilite vos démarches dans votre vie quotidienne (aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation...) :



ÉCOUTE, INFORMATION ET CONSEILS

Lieu d'accueil et d'information de proximité dédié aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à leurs proches et aux professionnels.



ÉVALUATION

Réalisation d'une évaluation globale de la situation de la personne effectuant une demande de compensation de sa perte d'autonomie.



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Proposition, aux personnes concernées, d'un suivi personnalisé et adapté à la situation de chacune d'elles, de la période d'évaluation à la mise en œuvre du plan d'aide.

Où s'adresser ?

La **Maison départementale de**
aux usagers sur l'ensemble du
9 antennes territoriales et de

LES ANTENNES TERRITORIALES DE L'AUTONOMIE

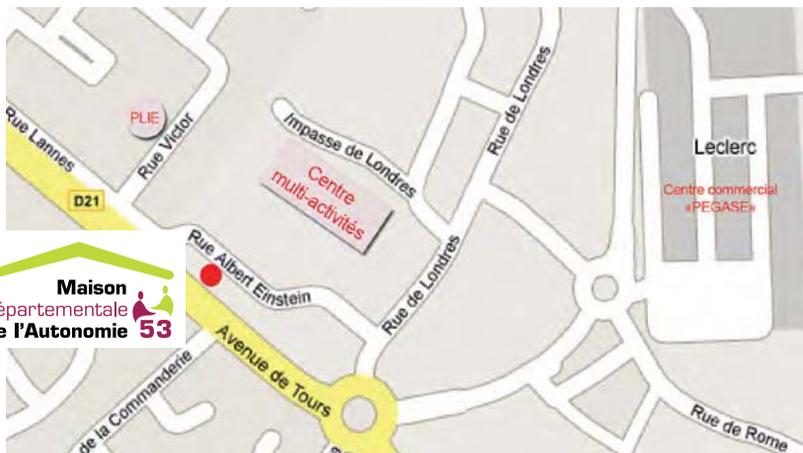
VILLE	ADRESSE	JOURS	HORAIRES
Château-Gontier/ Bazouges	Mairie-annexe Place de la mairie (Bazouges)	Mercredi, jeudi et vendredi	9h - 12h 14h - 17h
Craon	Pôle santé 5 route de Nantes	Lundi	9h30 - 12h 14h - 16h30
Ernée	Antenne solidarité 1 av du Gal de Gaulle	Lundi	9h30 - 12h 14h - 16h30
		4 ^{ème} jeudi du mois	9h30 - 12h
Evron	1 rue de la libération	Jeudi	14h - 16h30
		Vendredi	9h30 - 12h
Laval	Maison départementale de l'autonomie 16 rue Albert Einstein	Du lundi au vendredi	8h45 - 12h15 13h30 - 17h
Loiron	Centre de santé ZA La Chapelle du Chêne	Lundi	14h- 16h30
		Mardi	9h30 - 12h
		Vendredi (sauf le 4 ^{ème} du mois)	14h - 16h30
Mayenne	2 rue Réaumur	Mercredi, jeudi et vendredi	9h - 12h 14h - 17h
Meslay-du-Maine	Pôle intercommunal 1 voie de la Guiterrière	Mercredi	14h - 16h30
		Vendredi	9h30 - 12h
Villaines-la-Juhel	Hôpital local 21 rue Saint-Georges	Mardi	9h30 - 12h 14h - 16h30
		Jeudi	14h - 16h30

l'autonomie propose, gratuitement, ses **services de proximité** territoire départemental en prenant appui sur un réseau de **10 permanences**.

LES PERMANENCES

VILLE	ADRESSE	JOURS	HORAIRES
Ambrières-les-Vallées	Maison des services publics 2 place du Château	1 ^{er} jeudi du mois	9h30 - 12h
Bais	Relais des services publics 2 av Auguste Janvier	1 ^{er} mardi du mois	9h30 - 12h
Gorron	Antenne solidarité 3 place de la Cour des Forges	2 ^{ème} jeudi du mois	9h30 - 12h
Grez-en-Bouère	Antenne solidarité 28 rue de la Libération	Tous les mardis	9h30 - 12h
Landivy	Mairie rue de Normandie	3 ^{ème} jeudi du mois	9h30 - 12h
Le Bourgneuf-la-Forêt	5 bd des marronniers	4 ^{ème} vendredi du mois	14h- 16h30
Montsûrs	Mairie 151 rue Saint Cénére	2 ^{ème} mardi du mois	9h30 - 12h
Renazé	Pôle santé 28 rue Daudier	Tous les jeudis	9h30 - 12h
Sainte-Suzanne	1 bis rue Jean de Bueil	4 ^{ème} mardi du mois	9h30 - 12h
Vaiges	Mairie 1 route de la Bazouges	3 ^{ème} mardi du mois	9h30 - 12h

Maison départementale de l'Autonomie 53



Maison
départementale
de l'Autonomie 53

Accès TUL

ligne A, arrêt «Montesquieu»

Maison départementale de l'autonomie

16 rue Albert Einstein

CS 10635

53006 LAVAL cedex

Tél : 02 43 677 577

Fax : 02 43 67 75 98 - Courriel : mda@cg53.fr

Création : studioversion@com - CG53 04/2014